



GOUY

PLU révision du P.O.S.
élaboration du Plan
Local d'Urbanisme

Annexe Sanitaire

document approuvé par
le conseil municipal

chargé d'études du P.L.U.:



Perspectives Yves et Gauvain ALEXANDRE
urbanistes

Cidex 7 76890 BUTOT Tél.: (33) 02 35 34 76 83 Fax: (33) 02 35 34 78 97

eau potable, assainissement, traitement et collecte des déchets

alimentation en eau potable

La Communauté de l'Agglomération Rouennaise assure la compétence « eau potable » depuis le 1^{er} janvier 2007 pour la commune de Gouy.

Succédant au SIAEP de BOOS, la collectivité exécute la mission de Maîtrise d'Ouvrage des infrastructures de production et de distribution d'eau. Elle assure au même titre le contrôle de la délégation du service public confié par contrat d'affermage à la société SADE Exploitation (groupe VEOLIA Environnement marque VEOLIA Eau).

Le secteur Est constitué des communes de l'ancien SIAEP de BOOS adhérentes à la Communauté de l'Agglomération Rouennaise dispose aujourd'hui des ressources en eau suivantes :

- La station des longues raies à Saint Aubin Epinay
- Les forages de la Vallée de l'Andelle :
- le forage de Radepont dit le Château
- le forage de Douville sur Andelle dit La Grande Aulnaie
- Le forage de Radepont dit La Petite Aulnaie

Compte tenu de l'étendue géographique du territoire concerné, l'alimentation des différentes communes est réalisé par 2 systèmes de réservoirs interconnectés:

- un réseau distribué par les réservoirs sur tour de Franqueville saint Pierre (RN14 et La Lorie) comprenant Bonsecours, Mesnil Esnard, Amfreville la Mivoie et Franqueville Saint Pierre, Belbeuf, Gouy, Boos, Quévreville la Poterie, Boos et Ymare.

Ce réseau est alimenté en eau par les points d'eau de Saint Aubin Epinay, et de la vallée de l'Andelle (Forages de la station de la Grande et de la Petite Aulnaie), comprenant des étages haut, moyen et bas services.

- un réseau Distribué par le réservoir de la Neuville Chant D'Oisel, desservi prioritairement par la station de Radepont dit Le Château.
- Un réseau constitué par les communes de l'Eure de SIAEP de BOOS et qui n'ont pas intégré la Communauté de l'Agglomération Rouennaise (Mesnil Raoult, Bourg Baudoin, Renneville , Fresne le plan, Letteguive, Vandrimare).

Les deux ressources de Saint Aubin Epinay (station des Longues Raie) et Douville sur Andelle (Grande et Petite Aulnaie) alimentent prioritairement en ø450 puis ø350 pour le premier, et ø350 pour le second, les réservoirs de 800m³ situé à Franqueville Saint Pierre (La Lorie) (tour de 30m, cote radier 177,00m) et RN14 de 600 m³ (tour côte radier 182 mètres)

Depuis la sortie distribution de ces deux réservoirs, maillée en $\varnothing 300$, la desserte en eau de Gouy se fait par le réservoir de Gouy ; celui-ci est alimenté en gravité par le réservoir de la RN 14 situé à Franqueville Saint Pierre.

Les trois captages concernés par la desserte de Boos présentent les caractéristiques suivantes :

- le captage de la source du Becquet a été mis en exploitation en 1930 (Monsieur le Maire m'a informé qu'un arrêté de fermeture du captage du Becquet a été pris)

L'eau captée aboutit dans une bache dans laquelle sont placées 5 pompes de reprise (2 pompes de 30 et 32m³/h à 50m HMT desservant un réseau bas service, 3 pompes de 50, 30 et 32m³/h à 165m HMT desservant un réseau haut service)

L'eau captée est vulnérable à la turbidité et présente des risques de contamination bactérienne. Une stérilisation au chlore gazeux est réalisée.

- Le forage des longues raies a été mis en service en 1974.

Le forage est équipé de 2 pompes de 300m³/h à 30m HMT.

En raison de la vulnérabilité à la turbidité, l'eau brute est traitée par microfloculation au sulfate d'alumine – filtration tri-couche – ozonation et stérilisée au chlore gazeux, puis stockée dans une bache de 200m³ équipée de 2 pompes de reprise de 300m³/h à 150m HMT fonctionnant en alternance l'une de l'autre (débit réel de refoulement 350m³/h).

- Le forage de Douville sur Andelle dit La Grande Aulnaie a été mis en exploitation en 1995.

Le forage est équipé de 3 pompes de 120 m³/h à 206 ~~194~~m HMT, fonctionnant 2 par 2 pour un débit total maximum de 200 ~~de 240~~ m³/h.

L'autorisation d'exploitation est limitée à 2000m³/jour par l'arrêté de DUP en raison de la proximité de la source Pierval.

L'eau brute est de bonne qualité et stérilisée au chlore gazeux.

- Le forage de Radepont dit La Petite Aulnaie a été mis en exploitation en 2006.

Le forage est équipé de 3 pompes de 120 m³/h à 206 ~~194~~m HMT, fonctionnant 2 par 2 pour un débit total maximum de 200 m³/h.

L'autorisation d'exploitation est limitée à 2 800m³/jour par l'arrêté de DUP en raison de la proximité de la source Pierval.

L'eau brute est de bonne qualité et stérilisée au chlore gazeux.

A noter que le forage des Longues Raies et ceux de la Vallée de l'Andelle (Grande et Petite Aulnaie) ne peuvent fonctionner simultanément en raison d'une pression trop importante en réseau.

La station des longues raies est stoppée automatique lorsque la turbidité de l'eau brute atteint 20 NTU afin de garantir une eau traitée inférieure à 0.5 NFU.

assainissement des eaux pluviales

Le réseau pluvial n'est pas très développé.

Le rapport SOGETI annexé au présent POS est un excellent audit sur les dispositifs existants en matière d'assainissement pluvial, et surtout de ruissellement .

assainissement des eaux usées

Adhérent autrefois au Syndicat Rural d'Assainissement du Plateau de Boos, la commune de Boos dispose d'une station d'épuration. Ces installations et leur gestion sont maintenant de la compétence de la Communauté d'Agglomération de Rouen.

Le procédé de traitement des eaux usées est de type biologique par boues activées en aération prolongée sans déphosphatation.

Le traitement des boues se fait par extraction des boues en excès (déshydratation de type table d'égouttage), obtention d'une siccité finale d'environ 60g/l et stockage pendant 9 mois des boues épaissies sur le site (silos couverts). Ces boues sont ensuite épandues pour une valorisation agricole.

Cette station d'épuration a été largement dimensionnée en tenant compte des estimations de développement démographique de la commune.

le traitement et la collecte des déchets

Ramassage et traitement des ordures ménagères

Le ramassage et le traitement des ordures ménagères se fait dans le cadre d'un tri sélectif.

Les déchets ménagers non recyclables sont ramassés 1 fois par semaine (le jeudi).

Les déchets ménagers recyclables (bouteilles en plastique, boîtes métalliques, cartonnets, journaux, magazines, prospectus) sont ramassés une fois par semaine (le jeudi).

Le ramassage est assuré par la société Coved.

Le traitement de ces ordures ménagères est réalisé au SMEDAR.

Trois conteneurs (verres) sont à disposition du public et ramassés par la société Coved.

Ramassage des encombrants

Les Gauvassiens peuvent utiliser la déchetterie de Boos.

Ils peuvent également contacter la CAR, qui peut collecter les encombrants sur demande.